

Monsieur le Ministre de l'Éducation nationale

110, rue de Grenelle

75357 Paris 07 SP

Pantin, le 6 novembre 2020

Objet : Préavis de grève

Lettre recommandée avec accusé de réception

Monsieur le Ministre,

Par la présente, le Snec-CFTC dépose un préavis de grève pour la journée du **jeudi 12 novembre 2020** de 00h à 24h.

Le Snec-CFTC vous a écrit plusieurs courriers pour vous alerter sur les conditions sanitaires que rencontrent les maîtres contractuels de l'enseignement privé sous contrat comme ceux de l'enseignement public et en particulier sur la situation de danger dans laquelle se trouvent collègues et élèves, notamment quand la distanciation en classe n'est pas respectée.

Vous continuez à envoyer un million de personnels (enseignants, AESH, éducateurs, etc.) et 12 millions d'élèves dans des espaces clos où le respect de la distanciation est impossible. Certes, vous avez annoncé (mais pour le lycée uniquement) la possibilité (et non l'obligation) d'alléger les groupes classe renvoyant à la décision (et par extension à la responsabilité professionnelle, civile et pénale) au chef d'établissement plutôt que de donner un critère sanitaire simple (possibilité de respecter la distanciation).

Malgré une deuxième vague décrite comme violente par le Ministre de la Santé et des solidarités, vous continuez donc à cautionner, à encourager et même à imposer (écoles et collèges) une concentration déraisonnable dans des salles que vous ne recommandez d'aérer que toutes les deux heures avec pour seule protection des personnels des masques grand public. Vous refusez de leur procurer des masques chirurgicaux que vous dites réservés aux personnels soignants, alors que les rayons des grandes surfaces en sont remplis.

Vous affirmez que le Covid ne touche pas l'École ou la touche très peu et vous annoncez des chiffres « rassurants » issus du point hebdomadaire du vendredi dans les établissements. Mais vous refusez de publier ou même de communiquer les statistiques relatives à la crise sanitaire aux représentants élus des personnels...

Nous vous demandons :

- **une totale transparence sur la réalité sanitaire des établissements ;**
- **de réunir dans l'urgence les acteurs de la communauté éducative (représentants des personnels, représentants des chefs d'établissements, des familles, des lycéens) de l'enseignement public et de l'enseignement privé sous contrat afin de construire ensemble les règles sanitaires qui les concernent tous.**

Nous aspirons tous à ce que la France puisse continuer à travailler. Comment le pourra-t-elle quand on manquera de personnels pour accueillir les élèves ? Et quand les jeunes scolarisés auront contaminé leurs parents ?

Protéger jeunes et personnels, c'est sauver des vies. C'est aussi préserver l'économie française.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos respectueuses salutations.

Annie TOUDIC
Présidente du Snec-CFTC

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Annie Toudic', with a stylized flourish at the end.